



FC Aurore Bienne
Case postale 419
2501 Biel/Bienne

info@fcaurore.ch

Biel/Bienne, 28.07.2025

**Aux membres du FC Aurore Bienne
Aux parents des juniors mineurs**

Assemblée générale 2025

Chers membres, Mesdames et Messieurs,

Conformément aux statuts du FC Aurore Bienne, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale ordinaire 2025. Nous espérons vous y voir nombreux. L'avenir du club dépend de votre engagement. Nous invitons également les parents des juniors mineurs à se joindre à nous. L'assemblée aura lieu le :

Mardi 19 août 2025 à 18h00, à la buvette du Stade des Tilleuls

Ordre du jour

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 12 août 2024
2. Admissions, démissions
3. Rapport du Président central
4. Rapport du Responsable des finances - buvette
- club
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des rapports et décharge aux organes
7. Rapport de la Commission technique
8. Rapport des sections - juniors
- seniors/vétérans
9. Honorifications
10. Nominations - du Président central
- du Comité central
- des vérificateurs des comptes
11. Ratification - du responsable de la section seniors/vétérans
12. Fixation des cotisations 2025/2026
13. Présentation et approbation du budget 2025/2026
14. Propositions individuelles
15. Divers

Toute proposition individuelle (chiffre 14 de l'ordre du jour) doit être présentée par écrit au Comité central 8 jours avant l'Assemblée Générale (art. 25 des statuts).

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons nos meilleures salutations.

Marco Sbriccoli
Président



FC Aurore Bienne - Assemblée Générale – 19 août 2025 / INSCRIPTION pour le repas

Je participe au repas après l'AG (Menu : salade, penne à la sauce tomate, dessert - CHF 10.-)

Nom, prénom :

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire par mail à inscriptions@fcaurore.ch ou message au +41 79 293 83 52 ou renvoyer le coupon à **FC Aurore Bienne, Case postale 419, 2501 Biel/Bienne.**

Date limite pour s'inscrire au repas : 15 août 2025